

<http://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article625>

# Ressources pour enseignement en bac ASSP

- Enseignements professionnels - Filière "sanitaire et sociale" - Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la personne - Ressources  
pédagogiques -

Date de mise en ligne : mardi 6 septembre 2011

---

**Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés**

---

Vous trouverez ci-joint un document ressource national émanant de la synthèse des travaux du groupe national qui a construit le référentiel et du séminaire national du mois de mai 2011. (Ressources pour l'enseignement en bac pro ASSP - PDF)

Les contenus reprennent les principes conducteurs liés à la rénovation de la voie professionnelle. Ils sont parfaitement en concordance avec les directives académiques, et complètent de manière plus institutionnelle les travaux engagés avec les équipes d'établissements d'avril à juillet 2011.

**J'attire votre attention cependant sur les points suivants :**

### **1. Schéma d'organisation des baccalauréats de la filière sanitaire et sociale**

Ce schéma prévoit après la terminale bac ASSP un parcours vers les DE Aide Soignant et Auxiliaire de Puériculture. Nous devons rester prudent dans ce domaine car pour l'instant les négociations sont en cours mais sur le plan réglementaire aucun texte n'est paru mentionnant soit des équivalences, soit des dispenses d'épreuves.

### **2. Proposition de répartition horaire sur le cycle**

Ce n'est qu'une proposition indicative, nous engagerons là dessus une discussion avec le groupe de pilotage.

### **3. La démarche pédagogique**

Le schéma proposé est en concordance avec les propositions faites dans le cadre de l'académie pour construire vos plans de formation. Le contexte professionnel est à privilégier (c'est l'identification de la structure et de ses caractéristiques), il permet à l'équipe pédagogique de construire le projet de formation.

Les situations professionnelles issues du contexte appartiennent ensuite à l'enseignant d'un seul pôle ou à plusieurs enseignants de plusieurs pôles. En effet construire des situations professionnelles communes à l'ensemble de pôles est contraignant pour l'équipe et rend ces situations peu réalistes.

*Remarques :* les situations professionnelles ne doivent pas s'appuyer sur le statut de stagiaire de l'élève qui n'a pas connaissance du milieu professionnel et ne peut se projeter comme acteur de la situation (sauf en seconde professionnelle où il est possible sur la première période de partir de l'élève dans le contexte de l'établissement scolaire).

La mise en situation d'un professionnel est plus réaliste. On mentionnera le statut ou l'activité suivant les objectifs et contenus de formation à aborder. Ceci permet de prendre en compte l'acte professionnel dans toutes les exigences du contexte professionnel.

**La démarche présentée n'inclut pas les PFMP, cette modalité de formation est toujours intégrée et exigée pour l'académie de Lyon dans le plan de formation.**

Les PFMP constituant des vécus à exploiter ou des pré requis à intégrer dans les stratégies pédagogiques des enseignants.

L'annexe 1 présente un découpage horaire des savoirs associés, il peut aider les équipes à mieux construire leurs séquences de formation. **Mais là encore le caractère indicatif reste en vigueur car nous sommes en phase**

**d'expérimentation.**

J'espère que ce document contribuera encore à apporter de l'éclairage sur la mise en oeuvre des contenus de formation.

Colette DUDET

Inspectrice SBSSA en charge de la filière sanitaire et sociale

Académie de Lyon